

3ème tranche de financement : 18,2 M€ attribués à la SATT Paris-Saclay !

Orsay, le 11 septembre 2020 - Après une évaluation positive menée en 2019, le Gouvernement a décidé de reconduire la SATT Paris-Saclay, sans période probatoire, et avec une nouvelle tranche de financement de 18,2 M€. Une réelle reconnaissance pour la SATT et son modèle « market pull », outil commun du Cluster Paris-Saclay. À l'heure d'un changement d'actionnariat qui ouvre une nouvelle phase pour la structure, l'Université Paris-Saclay, le CNRS, l'IP Paris, le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et Bpifrance témoignent de l'apport de la SATT pour l'écosystème du Cluster Paris-Saclay et la création de start-up deeptech.

15 %. « C'est l'augmentation du financement de la SATT Paris-Saclay sur la période 2014-2022 par rapport à la trajectoire initiale », se félicite Xavier **Apolinarski**, son président. Reconduite par l'État en juin 2020, la SATT bénéficie d'une nouvelle tranche de 18,2 M€ qui valide son modèle « market pull », très orienté vers l'industrie. « Ce résultat est l'incarnation de notre affectio societatis sur le plateau et la reconnaissance de la spécificité originelle de la SATT basée sur l'apport volontaire des établissements », assure-t-il.

« La SATT est l'outil commun du Cluster Paris-Saclay qui fédère les forces de l'écosystème », résume Xavier **Apolinarski**. « Je veux que la SATT soit l'acteur qui permette aux industriels de se connecter aux laboratoires de Paris-Saclay et de trouver les ressources technologiques qui correspondent à leur besoin d'innovation. »

UNE SATT ORIENTÉE « MARCHÉ »

Des résultats salués par Claude **Girard**, directeur du programme « valorisation de la recherche » au **SGPI** qui estime que la SATT « va dans le bon sens ». « Ce qui est révélateur, c'est la satisfaction des acteurs qui ont bénéficié des programmes de maturation de la SATT. C'est un outil porté par les académiques qui a prouvé sa faculté d'écoute du monde industriel, qui permet de connecter les projets au marché avec la garantie d'avoir des débouchés. »

Cette orientation vers les besoins du marché permet à la SATT d'afficher un taux de transfert de 80 %, jugé « remarquable » par Sonia **Falourd**, cheffe de projet Deeptech à **Bpifrance**. « La SATT bénéficie d'un affectio societatis fort grâce à une équipe très professionnelle », salue-t-elle, tout en espérant « que la dynamique se poursuive et s'accélère ». Pour Sonia **Falourd**, « la SATT fonctionne bien, et j'apprécie en tant qu'administratrice de Bpifrance la transparence de la SATT avec sa gouvernance. »

UN « POINT DE CONNEXION » SUR LE TERRITOIRE

« L'intelligence de la SATT est d'avoir su établir des liens de confiance entre tous les acteurs du Cluster Paris-Saclay et d'être allé au-delà de son rôle d'usine à maturation pour devenir un point de connexion sur le territoire », abonde Michel **Mariton**, vice-président développement économique de l'**Université Paris-Saclay**.

« Notre SATT, lancée après les autres (vague C), a une belle traction aujourd'hui. Elle se distingue par une grande qualité d'accompagnement, associée à un investissement précieux dans la maturation ».

Une idée appuyée par Armand **Lévy**, responsable du GT entrepreneuriat et innovation à l'**Institut Polytechnique de Paris** et directeur de l'innovation de **Télécom Paris**, qui loue aussi la qualité de la SATT et son mode de fonctionnement basé sur l'apport volontaire offrant « une liberté appréciable ».

UN CHANGEMENT D'ACTIONNARIAT QUI OUVRE UNE NOUVELLE PHASE

La troisième période triennale de la SATT marque aussi un tournant, avec le changement d'actionnariat en vue de la dissolution programmée de la Fondation de Coopération Scientifique (FCS). Depuis début septembre, l'actionnariat de la SATT Paris-Saclay se compose de la façon suivante : **Bpifrance** (33%), l'**Université Paris-Saclay** (33 %), le **CNRS** (19 %) et l'**Institut Polytechnique de Paris** (15 %).

« La SATT a pu parfois être vue comme un objet un peu lointain dépendant fortement de la FCS. Avec ce changement d'actionnariat, les laboratoires pourront s'approprier différemment cet outil », assure Michel **Mariton**.

« Il faut que les actionnaires reflètent les acteurs présents sur un territoire et de ce point de vue, cette évolution est positive », souligne pour sa part Claude **Girard** qui y voit « une gouvernance cohérente avec les forces de recherche du cluster de Paris-Saclay ».

« UN ESPOIR » POUR L'IP PARIS

Pour d'autres acteurs comme l'IP Paris, cette évolution est « un espoir ». « Nous étions très nombreux au Conseil d'Administration de la SATT et l'actionnariat resserré va permettre un pilotage sur des objectifs précis », observe Armand **Lévy**. « La SATT doit être gérée comme un actif pérenne du plateau et pas uniquement comme une source de financement. »

« Cet outil est un élément essentiel de la stratégie d'innovation de l'IPP, notamment par sa capacité de transfert vers le monde économique et la création de spin-off deep tech. C'est un partenaire central », poursuit Armand **Lévy**.

« UNE RELATION DE CONFIANCE » ENTRE LA SATT ET LE CNRS

« Le CNRS s'est engagé dans l'actionnariat des SATT sur l'ensemble du territoire national dès leur création, en partenariat avec les universités et grandes écoles. Il a fait de ces sociétés des filiales de valorisation, en complément de ses autres dispositifs internes. A sa création, la SATT Paris-Saclay faisait figure d'exception puisque l'actionnaire académique était la FCS Paris-

Communiqué de presse

Saclay dont le CNRS était l'un des membres », rappelle Marie-Hélène **Papillon**, déléguée régionale Île-de-France Gif-sur-Yvette du **CNRS**. « Avec la dissolution de la FCS, le CNRS s'est alors naturellement positionné comme actionnaire ».

Par ailleurs, elle salue « une relation de confiance basée sur le dialogue et la transparence ». « Xavier **Apolinarski** participe aux comités de pré-maturation du CNRS desquels sortent, parfois, des projets qui partent ensuite en maturation à la SATT », illustre-t-elle.

Marie-Hélène **Papillon** se félicite également de la « capacité de la SATT à expérimenter et investir sur des projets audacieux ». La création de 22 start-up deeptech est également saluée par la déléguée régionale du CNRS qui souligne que « les choix pertinents de la SATT engagent la confiance ». « C'est une structure dynamique et motivante », conclut-elle.

A PROPOS DE LA SATT PARIS-SACLAY

La SATT Paris-Saclay, filiale de la Fondation de Coopération Scientifique Campus Paris-Saclay (Université Paris-Saclay, CNRS, Institut Polytechnique de Paris), développe la compétitivité des entreprises par l'innovation en valorisant les technologies, compétences ou expertises provenant des chercheurs, laboratoires du Cluster Paris-Saclay. Son cœur de métier est la maturation d'innovation sur les plans technologique, juridique et économique. La SATT Paris-Saclay travaille en étroite collaboration avec les entreprises, pour réaliser des projets de maturation co-construits et pour développer des services d'innovation. Elle propose à l'industrie des licences d'exploitation sur les technologies maturées. La SATT Paris-Saclay est membre du Réseau SATT. www.satt-paris-saclay.fr

A PROPOS DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY

L'Université Paris-Saclay regroupe dix composantes universitaires, quatre grandes écoles, un institut de recherche avancée en sciences fondamentales, deux universités membres associés et des laboratoires partagés avec de grands organismes de recherches. Composée de 48 000 étudiants, 8 100 enseignants-chercheurs et 8 500 personnels techniques et administratifs, elle propose une offre de formations complète et variée de la Licence au Doctorat, reconnue de qualité grâce à la réputation et à l'engagement de son corps enseignant. Située au sud de Paris, sur un vaste territoire (de Paris à Orsay, en passant par Évry et Versailles), l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique stratégique que sa visibilité internationale contribue à renforcer. Université de pointe, à dominante scientifique fondamentale mais également reconnue pour ses formations en sciences biologiques et médicales et en sciences humaines et sociales, l'Université Paris-Saclay opère dans un environnement naturel classé, proche de Paris, et au cœur d'un tissu économique dynamique.

A PROPOS DU CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est le principal organisme public de recherche en France et en Europe. Il produit du savoir pour le mettre au service de la société, innove et crée des entreprises. Avec près de 32 000 personnes, un budget de 3,4 milliards d'euros et une implantation sur l'ensemble du territoire national, le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur plus de 1100 laboratoires. Avec 22 lauréats du prix Nobel et 12 de la Médaille Fields, le CNRS a une longue tradition d'excellence. Le CNRS mène des recherches dans l'ensemble des domaines scientifiques, technologiques et sociétaux : mathématiques, physique, sciences et technologies de l'information et de la communication, physique nucléaire et des hautes énergies, sciences de la planète et de l'Univers, chimie, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, environnement et ingénierie.

www.cnrs.fr

A PROPOS DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS

L'Institut Polytechnique de Paris réunit cinq grandes écoles autour d'une ambition commune : créer un Institut de rang mondial au service d'une recherche de pointe et de programmes de formation d'excellence. Grâce à l'expérience, à l'histoire et à l'ancrage de ces cinq écoles fondatrices, IP Paris se positionne comme une institution d'enseignement et de recherche leader en France et à l'international. www.ip-paris.fr

A PROPOS DE BPIFRANCE

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. www.bpifrance.fr

A PROPOS DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA)

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois sur long terme.

En savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>